

*CONSEIL  
MUNICIPAL  
DES JEUNES*

**LIVRET  
DU  
CANDIDAT**

**SAINT-MAMET-LA SALVETAT**

*CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
SAINT-MAMET-LA SALVETAT*

**CHARTRE DE FONCTIONNEMENT  
DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
DE LA VILLE DE SAINT-MAMET-LA SALVETAT**

Préambule

**Qu'est-ce que c'est ?**

**Un moyen pour les jeunes de s'exprimer, de découvrir,  
de participer et d'agir dans la cité !**

**Le Conseil Municipal des Jeunes** permet aux 08/12 ans révolus de devenir une force de proposition et d'agir sur leur ville.

Sa création et son fonctionnement sont soumis à l'autorité du Conseil Municipal qui le reconnaît comme un des porte-parole de la jeunesse et interlocuteur privilégié.

**D'où les missions suivantes :**

- ✓ Représenter les jeunes sur la ville de Saint-Mamet-la Salvetat
- ✓ Porter la parole des jeunes Saint-Mamétois
- ✓ Participer à la vie de la ville

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SAINT-MAMET-LA SALVETAT

## LES OBJECTIFS DU CMJ :

### ✓ **Apprendre... la démocratie et la citoyenneté :**

Pour les candidats et leurs électeurs, les élections constituent un premier exercice à la démocratie et à la citoyenneté. Elles sont en effet inspirées des élections nationales et utilisent les mêmes outils : campagne électorale, profession de foi, isoloir, urne, carte d'électeur...

Les candidats élus représentent la jeunesse saint-mamétoise.

### ✓ **Renforcer... la place des jeunes dans la société :**

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance de dialogue, de concertation et de consultation auprès des jeunes et des adultes. Les élus du Conseil Municipal des jeunes deviennent donc des interlocuteurs privilégiés au sein de la cité.

### ✓ **Participer... à la vie de sa commune :**

Comme leurs homologues adultes, les élus du Conseil Municipal des Jeunes peuvent être force de propositions et d'actions en déposant lors de leurs assemblées plénières présidées par le Maire de la commune ou son représentant, des projets d'intérêt général en direction des jeunes.

## SON FONCTIONNEMENT :

### ✓ **Sa composition :**

Le Conseil Municipal de Jeunes est composé de 8 élus juniors représenté de la manière suivante :

- **6 jeunes scolarisés à Saint-Mamet-la Salvetat** élus au suffrage universel direct.

### ✓ **Son encadrement :**

**Un élu** qui assure un soutien pédagogique et apporte des conseils techniques et d'organisation.

### ✓ **Son organisation :**

**Des assemblées plénières** qui se réunissent trois fois par an et présidées par la Mairie de la commune ou son représentant.

**Des commissions de travail** qui se tiennent au moins tous les deux mois.

### ✓ **Son règlement :**

Un règlement intérieur sera défini par les élus lors de la deuxième séance plénière et fixera les règles de son fonctionnement.

# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SAINT-MAMET-LA SALVETAT

## **LES DROITS ET DEVOIRS DE SES ELUS :**

### **✓ Leurs droits :**

- Bénéficier d'un séminaire de formation à la conception de projets et au travail de groupe.
- Accéder à un programme de découverte des institutions républicaines et plus particulièrement sur le fonctionnement d'une mairie.
- Représenter les jeunes de la commune lors des manifestations (commémorations, vœux aux habitants, la journée des associations...)

### **✓ Leurs devoirs :**

- Faire preuve d'exemplarité par rapport à leur positionnement d' élu
- Etre toujours en lien avec l' élu référent au CMJ
- Prendre part activement aux commissions de travail et aux assemblées plénières.
- Représenter les jeunes de la commune lors des manifestations et commémorations.
- S'interdire toute prise de position partisane et tirer personnellement avantage de son mandat.
- Aller au terme de son mandat de 2 ans

## **ROLE DU CONSEILLER :**

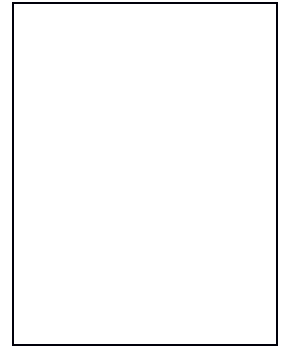
- Le conseiller est élu par ses camarades pour les représenter. Il doit donc s'informer de leurs attentes et de leurs préoccupations afin d'élaborer des propositions de projets.
- Le conseiller est invité à se constituer une base d'informations pour argumenter et étoffer les propositions de projet.
- Le conseiller peut se mettre en relation avec des conseillers d'autres communes afin de partager des expériences et des projets.
- Le conseiller contribue à la promotion des actions du Conseil Municipal de Jeunes auprès de la population saint-mamétoise au travers de différents outils de communication.

## **REGLES DE VIE :**

- Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu de parole où chacun peut s'exprimer librement, et respecter les autres conseillers : leurs idées, leur personnalité.
- Le fonctionnement (comportement, règles de vie) sera déterminé lors des premières séances avec l'ensemble des conseillers.

*CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
SAINT-MAMET-LA SALVETAT*

**PROFESSION DE FOI**



Je m'appelle (nom, prénom) : .....

Né(e) le : .....

Je suis en classe de : .....

Je suis dans l'établissement : .....

Pourquoi je suis candidat et ce que je propose pendant mon mandat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
SAINT-MAMET-LA SALVETAT*

**DECLARATION DE CANDIDATURE**

Je soussigné(e) (nom, prénom) : .....

Né(e) le : .....

Demeurant : .....

.....

.....

Dans l'établissement : .....

Commune de : .....

Déclare être candidat(e) à l'élection du **Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Mamet-la Salvetat**

Si je suis élu(e), je m'engage pour deux ans :

- > à assister aux réunions des assemblées plénières, ainsi qu'aux commissions de travail,
- > à prévenir l'élu référent en cas d'absence au C. M. J.,
- > à informer mes électeurs de ce que je fais au C. M. J., et à écouter leurs remarques,
- > à participer aux journées de formation, avec l'accord de mes parents.

Fait à ....., le .....

Signature du candidat

*CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES  
SAINT-MAMET-LA SALVETAT*

**AUTORISATION PARENTALE  
DU CANDIDAT TITULAIRE**

Je soussigné(e) (nom, prénom) : .....  
(Père, mère, responsable légal)

Demeurant : .....  
.....  
.....

Tél. domicile : ..... Tél. mobile : .....

Adresse mail : .....

Autorise (mon fils, ma fille) : .....

Né(e) le : .....

Scolarisé(e) en classe de : .....

Dans l'établissement : .....

Commune de : .....

- > à participer au C. M. J.,
- > à se rendre aux réunions du C. M. J.,
- > à participer à l'ensemble des activités du C. M. J.

Autorise la municipalité de Saint-Mamet-la Salvetat à produire et à diffuser des documents visuels le (la) concernant dans le cadre de ses activités au cours de son mandat.

Remarques particulières concernant votre enfant :

.....  
.....  
.....  
.....